



SOCIÉTÉ POUR
LA PROTECTION
DES PAYSAGES
ET DE
L'ESTHÉTIQUE
DE LA FRANCE
Sites et Monuments

Au service du Patrimoine depuis 1901

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie
38950 Saint- Martin- le-Vinoux

Paris, le 30 novembre 2009

Lettre recommandée A/R
Objet : projet de rocade nord Grenoble (38)
Affaire suivie par Jeanne Gueidan

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous sommes alertés par nos adhérents sur le projet de rocade nord concernant le contournement de Grenoble et dont l'enquête publique se déroule actuellement (19 octobre au 1er décembre 2009).

Nous ne manquons pas de nous étonner de l'opportunité d'un tel projet qui porte gravement atteinte au patrimoine bâti tout comme au patrimoine paysager de l'Isère et à l'environnement.

En effet, un viaduc aérien de 700 m de long, sur des piliers de 15 m de haut, passerait à une dizaine de mètres d'un Monument Historique « La Casamaures » et de son parc, dominant ainsi cet édifice et les fortifications ouest de Grenoble.

Ce tracé avec le creusement d'un tunnel condamne également le site de la Bastille avec ses 6 monuments historiques : un patrimoine végétal et bâti emblématique pour les habitants de Grenoble dont l'ensemble harmonieux sera défiguré par cette implantation gigantesque.

Il ne faut pas oublier les nuisances sonores causées par la circulation (70 000 voitures par jour) et par la pollution inévitable qui fera perdre à ces lieux toute attirance touristique.

Par ailleurs, ce projet ne nous paraît plus adapté aux directives actuelles du Grenelle de l'environnement qui développe *la politique durable des transports visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions et les nuisances.*

Il s'agirait dans ce cas de développer les transports en commun et d'évaluer en fonction des textes actuels, l'opportunité d'un tel projet qui porterait une atteinte grave et irrémédiable au patrimoine de l'Isère.

Nous vous remercions de bien prendre en compte tous les éléments évoqués dans notre courrier et nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Président
Paule Albrecht